



**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
**COMMUNIQUE**

**Visite d'État au Sénégal : rencontre avec la diaspora malagasy**

En marge de la visite d'État au Sénégal, le Président Andry Rajoelina et son épouse ont rencontré les membres de la diaspora malagasy ce 03 avril 2019, au King Fahd Palace.

300 citoyens malagasy vivent au Sénégal dont 150 dans la capitale, Dakar. Ce fut une occasion pour ces citoyens malagasy de s'adresser directement au Président de la République ainsi que de partager leurs doléances. Ces membres de la diaspora ont ainsi suggéré la facilitation des procédures de renouvellement de passeport. Il y a également été question des domaines de coopérations économiques entre le Sénégal et Madagascar touchant particulièrement l'entrepreneuriat, à savoir, le renforcement des échanges commerciaux entre les petites et moyennes entreprises avec les pays de l'Afrique de l'Ouest. En outre, cette entrevue a également porté sur la politique gouvernementale concernant l'application des lois à Madagascar, la protection des côtes et des frontières maritimes, les affaires sociales, l'éducation et le partenariat entre les universités malgaches et sénégalaises. La diaspora malagasy au Sénégal a également émis le souhait d'obtenir le droit de vote pour les élections, notamment présidentielles.

A l'endroit de la Première Dame, Mialy Rajoelina, les membres de la diaspora malagasy au Sénégal ont échangé sur le programme destiné aux femmes malgaches vivant à l'étranger, comme au Sénégal, et à l'avenir des femmes malgaches à Madagascar.

Le président Andry Rajoelina a réitéré dans son discours que tous les malagasy qui souhaitent entreprendre sont les bienvenus et ceci est inscrit depuis longtemps dans son projet IEM qui est maintenant devenu la politique générale de l'État. Les malagasy du Sénégal ont exprimé leurs satisfactions à l'issue de cette rencontre, et ont montré leurs convictions d'apporter leurs parts de brique à l'édification d'un Madagascar émergent.

Direction de la Communication et des Relations Publiques  
03-04-2019